

Lundi 30 janvier

DOSSIER DE PRESSE



CONSEIL DU 30 JANVIER 2012

• Un budget pour 2012 prudent et offensif

Dans un contexte économique national très difficile, la CREA adopte une stratégie à la fois prudente et offensive. Avec une base financière solide (dette maîtrisée, capacité d'autofinancement importante, dépenses de fonctionnement limitées), elle poursuit un important programme d'investissement et de développement, renforce les services aux habitants, sans augmenter les impôts sur les habitants et les entreprises. La plus grande vigilance reste néanmoins nécessaire compte-tenu de l'évolution des finances du pays.

UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE

Les entreprises et les consommateurs sont inquiets et la reprise d'une dynamique économique est très incertaine pour 2012. Plusieurs mesures du Gouvernement ponctionnent les ménages, ce qui au-delà des conséquences sociales, affaiblit la consommation et donc l'activité. De nombreuses mesures affectent la consommation (hausse des prix du logement, augmentation de la TVA et des dépenses sociales et de santé). Le passage de 5,5 à 7% du taux réduit de la TVA touche des secteurs essentiels en matière de pouvoir d'achat (transports en commun, collecte des ordures ménagères, logement social, culture, travaux des particuliers...).

Les finances des collectivités sont en situation difficile : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et des dotations de compensation, hausse de la TVA sur les transports publics et les ordures ménagères (et donc corrélativement la TEOM) qui seront supportées par les ménages et les finances de la CREA. Des incertitudes pèsent toujours sur les recettes et les dotations de l'Etat.

UN BUDGET DE 740 MILLIONS D'EUROS

Le budget 2012 de la CREA s'établira autour de 740 millions d'euros contre 670 millions d'euros en 2011 dont 260 millions d'euros d'investissement. L'année 2012 est, compte-tenu du calendrier opérationnel, une année d'importantes dépenses d'équipement. Les investissements en 2012 visent à répondre aux besoins de solidarité sur le territoire tout en poursuivant une

politique d'attractivité et notre stratégie d'éco-développement. Ces objectifs et ce calendrier expliquent l'évolution du budget, qui fait de la CREA un acteur essentiel en matière d'investissement public et l'un des tout premiers donneurs d'ordre de la Région.

LES PRINCIPAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA CREA

Les priorités de la CREA s'articulent autour de trois axes : **Eco-développement, Attractivité, Solidarité.**

Eco-développement

Les transports en commun restent le premier poste budgétaire : acquisition des rames de métro et de nouveaux bus et TEOR, poursuite des travaux des places Saint-Sever, Boulingrin et Technopôle, renforcement du pont Jeanne d'Arc, amélioration de la ligne 7, début du programme important de travaux en 2012 pour TEOR sur Canteleu. Une vélostation ouvrira également à Elbeuf au printemps prochain.

Les travaux de transformation en parc de la presqu'île Rollet et l'aménagement des quais débiteront en 2012. Les études d'aménagement en parc urbain de l'hippodrome des Bruyères seront lancées.

La CREA poursuivra sa politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, en soutenant notamment l'agriculture périurbaine et durable et en favorisant les filières courtes.

Le programme d'installation des colonnes de déchets enterrées et semi-enterrées continuera en concertation avec les Communes.

L'extension de la régie de l'eau est effective au 1^{er} janvier 2012. La régie « Eau de la CREA » donne à ce jour des résultats très encourageants et permet une meilleure maîtrise des investissements et des tarifs qui sont progressivement uniformisés.

Attractivité

Des crédits importants seront proposés pour l'aménagement des parcs d'activités, sur des filières définies comme prioritaires (santé, logistique, éco-construction) et le secteur industriel (Seine Sud, zone du Malaquis au Trait). Les nouveaux parcs d'activités privilégieront les sites desservis par les transports en commun qui limitent l'utilisation des terrains agricoles.

Les travaux des pépinières d'entreprises se poursuivront (Ecopolis, Biopolis et Innopolis). Des crédits seront accordés pour l'organisation du festival Normandie Impressionniste et de l'Armada pour préparer une très riche année 2013.

La CREA débutera les travaux de la salle Jeune public à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et participera au financement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR), du Centre Culturel Marc

Sangnier (Mont-Saint-Aignan) et de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. Les études pour la réalisation de l'Historial Jeanne d'Arc se préciseront.

Solidarité

La CREA définira et renforcera son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). La dotation de solidarité versée aux Communes pourrait progresser légèrement. La CREA portera un effort particulier à l'intégration des personnes handicapées au sein de ses services, à l'égalité hommes/femmes et à la lutte contre les discriminations (CREALDE).

UN BUDGET MAITRISE

La CREA poursuivra ses efforts pour maîtriser son budget. Cela passe par l'optimisation des procédures d'achat public, par une amélioration de la qualité d'organisation et par la mutualisation des moyens (voirie, services aux petites communes, achats groupés, mutualisation avec la Ville de Rouen...).

L'opération de 'naming' du palais des sports « Kindarena » avec Ferrero France permettra à la CREA de bénéficier d'environ 500 000 euros supplémentaires par an pendant 10 ans, dès 2012.

Un enjeu important portera sur la maîtrise des dépenses d'exploitation pour les transports publics, qui seront en progression compte-tenu de l'augmentation de l'offre, FILO'R, la hausse des coûts énergétiques...

• Prospective financière à 10 ans

Pour préserver une gestion sérieuse de l'argent public et anticiper les évolutions à venir, la CREA a élaboré un scénario de prospective financière pour les 10 années à venir (jusqu'en 2021).

Le budget 2012 de la CREA est adopté dans un contexte économique et financier difficile :

- récession économique
- dégradation des finances publiques de l'Etat
- défaut de liquidités pour le secteur public, particulièrement au niveau des collectivités locales

La CREA s'est fixé un objectif d'activité dynamique tout en veillant à ne pas dépasser 10 années de capacité de désendettement d'ici 2021 (la capacité actuelle est de l'ordre de 5 ans).

Le scénario retenu, qui prend en compte la limitation des dotations de l'Etat, une fiscalité stable et une législation constante, permet d'investir de manière positive tout en restant dans les limites de saine gestion fixées. **Les dépenses d'équipement pourraient s'élever à 1,25 milliards d'euros sur 10 ans (2012–2021).**

Recettes de fonctionnement

Les dotations de l'Etat, qui représentent 144 millions d'euros, sont en baisse.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) passerait de 80,1 millions d'euros en 2012 à 66,7 millions en fin de prospective (2021).

Les autres dotations de l'Etat sont gelées.

La CREA perçoit la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le non bâti depuis la suppression de la taxe professionnelle. Celles-ci représentent 44,2 millions d'euros en 2012. Il est proposé de ne pas modifier le taux de ces taxes.

La taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères représente 36,2 millions d'euros en 2012. Le lissage vers un taux unique se poursuivra jusqu'en 2021 avec compensation pour les communes où le taux augmente.

Le versement transport représente 81 millions d'euros au budget 2012. Il est proposé de porter le taux de 1,8% à 2% en 2013 afin de financer l'important programme de la CREA en matière de transports en commun (évolution de l'offre, nouvelle ligne nord/sud, amorce de l'accompagnement de la nouvelle gare...).

Dépenses de fonctionnement

Elles représentent 371 millions d'euros en 2012. Il est proposé une maîtrise serrée des dépenses de fonctionnement : elles n'évolueraient que de 1,9% par an, soit moins que l'inflation. C'est indispensable pour maîtriser la dette.

Les principales dépenses prévues :

- les dépenses pour les transports en commun (FILOR, axe nord/sud, accessibilité, nouvelles rames...)
- soutien à l'Armada et à Normandie Impressionniste
- la progression de la dotation de solidarité versée aux communes
- la poursuite des aides aux communes de moins de 4500 habitants
- les crédits pour la culture, le sport, le fonctionnement du palais des sports...
- la masse salariale (10% des dépenses)

Les investissements

Le montant total des investissements sur la période 2012-2021 s'établirait à 1,25 milliard d'euros. Cette somme permettrait d'avancer significativement dans notre projet de construction d'une éco-Communauté avec comme principales priorités un développement économique respectueux du développement durable, la qualité des transports en commun et le renforcement des déplacements doux, l'accès au logement et au cadre de vie, l'attractivité, la solidarité, la culture...

• Les transports en commun : 445 millions d'euros

- accroissement de la capacité du métro
- acquisition de bus
- amélioration de TEOR à Canteleu en 2012/2013
- les gros travaux d'entretien, de renouvellement, d'accessibilité du métro
- la nouvelle ligne nord/sud

• le développement économique durable et l'environnement : 386 millions d'euros

- nouveaux parcs d'activités en priorité desservis par les transports en commun et ne consommant pas de manière excessive l'espace agricole ou naturel, développement de Seine-Sud
- éco-quartier Flaubert
- grandes infrastructures (pont, accès au pont Flaubert)
- aides à l'innovation
- tourisme
- pistes cyclables...

Les autres investissements concerneraient la collecte et le traitement des ordures ménagères, la culture, le sport, l'animation, l'habitat, le logement, les nouvelles aires d'accueil des gens du voyage.

- **Création d'un pôle métropolitain entre la CASE et la CREA**
et désignation des représentants



La Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) et la Communauté d'agglomération Seine Eure (CASE) partagent, autour de la Seine, un même bassin de vie, d'emploi et de développement. Elles souhaitent créer ensemble un syndicat appelé « pôle métropolitain » sans fiscalité ni étage administratifs supplémentaires, afin de renforcer leurs coopérations autour de projets

utiles à leurs habitants, dans des domaines ciblés : développement économique, tourisme autour de la Seine, études sur les transports en commun. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et de promouvoir, d'une voix plus forte parce que collective, un modèle de développement durable autour de l'Axe Seine.

Il est proposé que l'assemblée délibérante du pôle métropolitain soit administrée par un comité de 32 membres titulaires et de 32 membres suppléants assurant, à parité, la représentation de la CREA et de la CASE. **Il s'agit pour la CREA de délibérer en faveur de la création du pôle métropolitain et de désigner les 16 membres titulaires et les 16 membres suppléants qui la représenteront au conseil métropolitain :**

Titulaires

1. Laurent FABIUS
2. Valérie FOURNEYRON
3. Didier MARIE
4. Frédéric SANCHEZ
5. Noel LEVILLAIN
6. Pascal HOUBRON
7. Jean Marie ALINE
8. Patrick SIMON
9. Pierre BOURGUIGNON
10. Guillaume BACHELAY
11. Nelly TOCQUEVILLE

Suppléants

1. Christophe BOUILLON
2. Pierrette CANU
3. Yvon ROBERT
4. David LAMIRAY
5. Laurent GRELAUD
6. Françoise GUILLOTIN
7. Nicolas ROULY
8. Pierre LEAUTEY
9. Luce PANE
10. Bruno HURE
11. Dominique HARDY

12. Patrice DESANGLOIS
13. Hubert WULFRANC
14. Cyrille MOREAU
15. Jean-Yves HUSSON
16. Jean-Marie MASSON

12. Philippe GUILLIOT
13. Catherine ROQUIGNY
14. Christian LECERF
15. Jean-Paul CAMBERLIN
16. Marie GUGUIN

Calendrier des délibérations des autres collectivités pour le pôle métropolitain :

- 13 février pour le Département de l'Eure
- 20 février pour le Département de Seine-Maritime
- 27 février pour la Région Haute-Normandie.

Le Préfet doit ensuite prendre un arrêté de création du pôle métropolitain, prévu fin février.

- **Palais des sports « Kindarena » :**

signature de l'accord de nommage et choix du délégataire



L'ouverture du palais des sports « Kindarena », l'équipement sportif doté d'une salle principale de 6000 places, destiné à accueillir des manifestations nationales et internationales, est prévue le 8 septembre 2012. Jusqu'alors, aucune salle ne permettait, sur le territoire de la CREA, d'accueillir des manifestations sportives de basket-ball, handball, tennis, volley-ball, gymnastique, badminton, escrime, arts martiaux de niveau national ou international. Le Palais des sports s'intègre dans le projet global qui vise à redonner aux bords de Seine tout leur attrait.

Afin de contribuer à son équilibre financier, la CREA a décidé de céder temporairement le droit de nommage à l'entreprise Ferrero France implantée à Mont-Saint-Aignan, moyennant une redevance de 4,6 millions d'euros pour 10 ans. Cette somme permettra de proposer une programmation riche et variée afin de satisfaire de nombreuses disciplines : des grands événements sportifs, des compétitions régionales, nationales et internationales, des matchs de clubs résidents pour soutenir les équipes locales, des compétitions universitaires ou UNSS. Il est proposé de signer l'accord de nommage.

Par ailleurs, l'exploitation complexe de cet équipement multifonctionnel sera confiée à un délégataire, capable de mettre en place une programmation annuelle pluridisciplinaire et de coordonner une large palette de métiers (sécurité, restauration, marketing, accueil, billetterie, maintenance et entretien etc).

La société VEGA a été retenue pour l'exploitation du palais des sports à compter du 1^{er} mars 2012. Son offre répond le mieux aux critères de choix du délégataire retenus par la CREA : programmation envisagée, animation pour l'accueil des clubs utilisateurs et optimisation des espaces de réception, promotion et communication, grille tarifaire, adéquation des moyens humains et matériels affectés à l'exploitation.

- **Réalisation d'une piste cyclable route de Darnétal**

à Bois-Guillaume-Bihorel

La Commune de Bois-Guillaume-Bihorel mène un projet de requalification de la route de Darnétal entre la Sente Venise et la rue de la Prévôtère. Pour sécuriser la route, la chaussée sera réduite et des aménagements paysagers seront réalisés. Dans le même temps, la CREA a prévu de créer un aménagement cyclable sur cet axe, qui s'inscrit dans l'itinéraire Cailly-Robec et vient compléter les aménagements cyclables déjà réalisés à Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, Bihorel et avenue de l'Europe à Bois-Guillaume.

Il est proposé que la maîtrise d'œuvre de la réalisation de la piste cyclable soit confiée à la Ville de Bois-Guillaume qui gère également la requalification de la route.

Le coût de cet aménagement à la charge de la CREA s'élève à 243 146 euros TTC. Début des travaux prévu à l'été 2012.

- **Plan d'actions 2012 de l'Office de tourisme de la CREA**



L'Office de tourisme de la CREA, fer de lance de la politique de développement de la communauté, travaille en lien avec les points d'information touristique d'Elbeuf, Duclair et Jumièges. Les missions de l'Office de tourisme consistent à développer le tourisme, selon trois objectifs définis prioritairement par la CREA :

- accroître les retombées économiques de la fréquentation touristique,
- renforcer la promotion et la valorisation de l'image touristique du territoire,
- développer un tourisme pour tous, conduisant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et permettre à chacun de s'approprier le territoire.

En 2011, l'office de tourisme communautaire a accueilli 357 888 personnes sur le site de Rouen dont 65% de Français et 35% d'étrangers. Le site Internet a enregistré 525 000 visites en 2011, soit une hausse de fréquentation

de 35%.

L'année 2011 a été marquée par le lancement d'opérations de promotion sur de nouveaux marchés (Brésil, Europe de l'Est, Russie).

En 2012, le plan d'actions proposé par l'office de tourisme intercommunal est le suivant :

- la mise en place du bureau des conventions, en lien avec l'ADEAR
- le renouvellement des brochures
- la participation à des salons professionnels en France et sur les marchés étrangers ciblés

- la commercialisation de produits touristiques
- le développement de nouvelles visites guidées, notamment auprès des entreprises du territoire,
- la préparation de l'accueil touristique autour de l'Armada et de Normandie Impressionniste 2013.

La subvention annuelle de fonctionnement versée par la CREA s'élève à 1 131 710 euros pour un budget prévisionnel global de 1 873 355 euros.

• Développement économique : subvention à l'ADEAR

Le projet économique de la CREA vise à renforcer l'attractivité et à renforcer la vocation métropolitaine de l'agglomération. Il s'agit pour cela de :

- promouvoir un développement industriel durable
- relever le pari de l'innovation
- accélérer la dynamique tertiaire
- favoriser l'essor d'une économie solidaire

Pour réaliser ces objectifs, la CREA s'appuie sur l'Agence de Développement Economique de l'Agglomération Rouennaise (ADEAR). Il est proposé de lui verser une subvention annuelle de 940 000 euros, pour un budget global de 1 614 520 euros.

Les actions de l'ADEAR consistent à promouvoir les pôles d'excellence locale (Technopôle du Madrillet, Ecopolis, Rouen Innovation Santé, Seine Innopolis), les atouts industriels, portuaires et logistiques du territoire, les parcs d'activités tertiaires (CREA parc la Ronce, CREA parc du Zénith...) et les projets urbains (Eco-quartier Flaubert...).

L'ADEAR est également chargé d'un volet prospection : organisation d'événements économiques de dimension nationale ou internationale, démarchage, organisation de visites sur site...

Sa nouvelle directrice, Laurence Bertho-Bedel prendra ses fonctions le 1^{er} février 2012.

- **Eco-quartier Flaubert : début des travaux sur la presqu'île Rollet**



Les travaux d'aménagement de la presqu'île Rollet en parc urbain de loisirs débiteront dans quelques semaines. Ils préfigurent l'aménagement de l'éco-quartier Flaubert. L'objectif est d'y créer une île naturelle offrant une longue promenade de deux kilomètres depuis le pont Guillaume Le Conquérant. Au printemps 2013, la presqu'île s'ouvrira aux promeneurs. Elle se composera alors de trois espaces: une promenade en bord de fleuve et le long de rails, afin de rappeler l'histoire industrielle des lieux, un petit bois et des pelouses de détente. Symbole d'une agglomération qui se tourne vers la Seine", la presqu'île fera face au futur éco-quartier Luciline sur la rive droite et s'inscrira dans la continuité du projet des quais bas rive gauche.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

FEDER : 2 560 000 euros (19,92%)

Région Haute-Normandie : 4 521 601 euros (35,18%)

Département de Seine-Maritime : 3 199 763 euros (24,90%)

CREA : 2 570 342 euros (20%)

Coût total : 12 851 706 euros HT

- **Attribution d'un fonds de concours pour**

le Musée des Beaux-Arts de Rouen

Reconnaissant le rayonnement national et international du musée des Beaux-Arts de Rouen, le conseil de la CREA a décidé le versement d'un fonds de concours annuel à la Ville de Rouen. Il est proposé que la CREA verse 500 000 euros à la Ville de Rouen en 2012, 2013 et 2014.

- **Attribution d'un fonds de concours**

pour le Conservatoire à rayonnement régional

La Ville de Rouen a sollicité la CREA pour les travaux de rénovation du conservatoire à rayonnement régional de Rouen. Les travaux prévus consistent à rénover le bâtiment (chauffage, éclairage, désamiantage, remplacement des menuiseries extérieures) pour améliorer les conditions de confort et de sécurité des élèves et des étudiants. Il est proposé que la CREA participe à hauteur de 216 500 euros pour la réalisation de ces travaux.

- **Contribution annuelle de la CREA au cirque-théâtre d'Elbeuf**

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du cirque-théâtre d'Elbeuf gère et exploite l'équipement de la CREA et met en œuvre le projet artistique et culturel axé autour des arts de la piste. Au titre de l'année 2012, il est proposé d'attribuer à l'EPCC cirque-théâtre une contribution de 874 000 euros.

Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83
marie.mahieu@la-crea.fr

Cathy PREVOST
Assistante
02 32 76 69 37
cathy.prevost@la-crea.fr